

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS

LE 10 MAI 2017

La directrice générale, madame Chantal Vignet, procède à l'ouverture des soumissions le 10 mai 2017 à 13h30.

Témoins: Messieurs Alain Blais et Alain Roy

- Appel d'offres pour des services professionnels d'ingénierie dans le projet de réfection du Centre communautaire du Vieux couvent: Deux soumissions ont été reçues soient: La firme Tetra Tech et la firme Arpo.
- Appel d'offres pour des services professionnels d'architecture dans le projet de réfection du Centre communautaire du Vieux couvent: Une seule soumission reçue, soit Jean-Luc Heyvang, architecte.

Chantal Vignet
Directrice générale

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS

LE 17 MAI 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 17 mai 2017 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Annie Anglehart et Juliette Duguay
Messieurs Gaétan Delarosbil et Richard Béliveau
Absents: Messieurs Hartley Lepage et Jean-Marc Allain

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00.

Les points à l'ordre du jour sont:

- 01- Acceptation de la soumission concernant la fabrication des enseignes municipales ;
- 02- Adjudication de la soumission pour des services professionnels d'ingénierie dans le projet de réfection du Centre communautaire du Vieux Couvent ;
- 03- Adjudication de la soumission pour des services professionnels d'architecture dans le projet de réfection du Centre communautaire du Vieux Couvent ;
- 04- Modification de la résolution numéro 2017-01-028 concernant la location du temps de glace ;
- 05- Autorisation d'achat de la remorque ;
- 06- Acceptation de la proposition de services professionnels d'architecture dans le projet de la construction d'une scène publique ;
- 07- Dossier TPS-TVQ concernant l'année 2016 ;

- 08- Toilettes situées au Quai du Ruisseau Chapados ;
- 09- Route du Parc Colborne et autres routes ;
- 10- Période de questions ;
- 11- Levée de la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-195
ACCEPTATION DE LA SOUMISSION
FABRICATION DES ENSEIGNES MUNICIPALES

ATTENDU QUE deux soumissions ont été demandées à la firme Concept K et à l'Imprimerie des Anses inc. pour la fabrication de deux enseignes municipales ;

ATTENDU QUE la soumission de la firme Concept K est au montant de 16 490 \$/enseigne, taxes en sus et celle de l'Imprimerie des Anses est au montant de 10 430 \$/enseigne, taxes en sus ;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est l'Imprimerie des Anses au montant de 10 430 \$/enseigne, taxes en sus ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde le contrat pour la fabrication de deux enseignes municipales à l'Imprimerie des Anses au montant de 10 430 \$,/enseigne, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-196
ADJUDICATION DE LA SOUMISSION
SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURIE
POUR LA RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
DU VIEUX COUVENT

ATTENDU QU'un appel d'offres pour des services professionnels d'ingénierie dans le projet de réfection du Centre communautaire du Vieux couvent a été envoyé à trois firmes professionnels ;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des soumissions le 10 mai 2017, deux soumissions ont été reçues, soient Arpo Groupe-conseil et Tetra Tech QI inc. ;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande la firme Arpo Groupe-conseil, ayant obtenu le meilleur pointage après évaluation;

ATTENDU QUE le prix soumis par Arpo Groupe-conseil est de 48 700,54 \$, taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons, sous la recommandation du comité de sélection, accorde le mandat pour des services professionnels d'ingénierie/Réfection du Centre communautaire du Vieux couvent, à la firme Arpo Groupe-conseil au montant de 48 700,54 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-197
ADJUDICATION DE LA SOUMISSION
SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE
POUR LA RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
DU VIEUX COUVENT

ATTENDU QU'un appel d'offres pour des services professionnels d'architecture dans le projet de réfection du Centre communautaire du Vieux couvent a été envoyé à deux firmes professionnels ;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des soumissions le 10 mai 2017, une seule soumission a été reçue, soit Jean-Luc Heyvang. ;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande la firme Jean-Luc Heyvang, ayant obtenu le pointage requis après évaluation ;

ATTENDU QUE le prix soumis par la firme Jean-Luc Heyvang est de 57 487,50 \$, taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons, sous la recommandation du comité de sélection, accorde le mandat pour des services professionnels d'architecture/Réfection du Centre communautaire du Vieux couvent, à la firme Jean-Luc Heyvang au montant de 57 487,50 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-198
MODIFICATION À LA RÉOLUTION NO 2017-01-028
LOCATION DU TEMPS DE GLACE

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons modifie la résolution numéro 2017-01-028 concernant la location du temps de glace au Hockey mineur le Rocher par la suivante:

Un tarif de 30\$/heure au Hockey mineur et ce, rétroactivement au 16 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-199
AUTORISATION D'ACHAT D'UNE REMORQUE

ATTENDU QUE deux soumissions ont été demandées pour l'achat d'une remorque galvanisée soient à Moteurs C-A inc. au montant de 2 299 \$, taxes en sus et à Pneus Bélanger au montant de 2 295 \$, taxes en sus ;

ATTENDU QUE les montants sont presque identiques et que le conseil favorise l'achat local quand les écarts sont minimes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise l'achat d'une remorque auprès de Moteurs C-A inc. au montant de 2 299 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS
D'ARCHITECTURE - CONSTRUCTION D'UNE PUBLIQUE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-200
DOSSIER TPS-TVQ POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons mandate la directrice générale à faire une demande au ministère du Revenu pour l'annulation des intérêts concernant les montants perçus en trop sur les déclarations de TPS-TVQ de l'année 2016.

Madame Juliette enregistre sa dissidence dans la négative parce que les intérêts ne doivent pas être payés par les citoyens de Port-Daniel–Gascons.

Adoptée à la majorité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-201
TOILETTES SITUÉES AU QUAI DU RUISSEAU CHAPADOS

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à aller en appel d'offres pour la construction de quatre (4) toilettes situées au Quai du ruisseau Chapados.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-202
ROUTE DU PARC COLBORNE ET AUTRES ROUTES

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à rendre accessible la route du Parc Colborne afin que l'employé puisse se rendre à son lieu de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune période de question ne s'est tenue. Personne dans l'assistance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-203
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par monsieur Gaétan Delarosbil à 19h28.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Henri Grenier
Maire

Chantal Vignet
Directrice générale./sec.-trés.